



## Communiqué de presse, septembre 2015

### « Regards croisés sur la Loi Macron » : une matinée d'informations exceptionnelle le 25 septembre à Lyon avec LAMY LEXEL

La loi du Gouvernement sur la croissance et l'activité, plus communément nommée « Loi Macron », a finalement été publiée le 6 août dernier. Avec plus de 300 décrets, impactant de nombreux domaines du droit (social, fiscal, concurrence, propriété intellectuelle, sociétés...), sa mise en application est source de nombreuses interrogations.

Cinq associés de LAMY LEXEL, cabinet d'avocats d'affaires, apporteront leur éclairage pluridisciplinaire sur ce sujet le 25 septembre à Lyon, lors d'une matinée d'informations destinée aux entreprises et leurs équipes dirigeantes.



Les premiers décrets devant être mis en application d'ici la fin de l'année, LAMY LEXEL a souhaité organiser un événement unique ayant la particularité de proposer un regard juridique transverse avec l'intervention de cinq avocats associés :

- Alexandre BIDEAU du département Corporate, Fusions-Acquisitions, Bourse et Finance de Lyon
- Béatrice CHAINE du département Droit Social
- Aurélie DANTZIKIAN FRACHON du département Contrats, Concurrence et Propriété Intellectuelle
- Pierre-Antoine FARHAT et Christian GUICHARD du département Droit Fiscal.

Au programme notamment :

- **les changements à mener dans vos négociations commerciales en 2016,**
- **le nouveau régime des actions gratuites,**
- **les évolutions en matière d'information aux salariés en cas de cession d'entreprise,**
- **la nouvelle mesure de soutien en faveur de l'investissement productif déjà en vigueur,**
- **ou encore les multiples mesures impactant votre politique RH.**

Pour aborder cette Loi Macron avec le bagage juridique nécessaire à sa mise en œuvre dans vos entreprises, le rendez-vous est donné le 25 septembre au Château de Montchat (8h30-10h30). Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles : [cjannodet@lamy-lexel.com](mailto:cjannodet@lamy-lexel.com).

#### LAMY LEXEL Avocats Associés

91, cours Lafayette – 69006 Lyon  
04 72 74 53 00  
25 rue de Choiseul – 75002 Paris  
01 55 27 24 00

#### Contact Presse

Cécilia JANNODET  
[cjannodet@lamy-lexel.com](mailto:cjannodet@lamy-lexel.com)  
04 72 74 53 06



**Activité** : cabinet d'avocats d'affaires

**Départements** : « Corporate, Fusions-Acquisitions, Bourse, Finance », « Contrats, concurrence et propriété intellectuelle », « Social et sécurité sociale, », « Fiscal », « Contentieux des affaires et restructuring »

**Implantation** : Lyon et Paris

**Effectif** : 95 collaborateurs, dont 55 avocats

**Chiffre d'affaires** : 11.4 millions d'euros en 2014

**LAMY LEXEL** récompensé par le Palmarès des Avocats :

**Trophée d'Or 2014 et 2013 en Banque-Finance**,  
Argent en 2014 en Contentieux et Pénal des affaires,  
Bronze en 2014 en Procédures collectives et fiscalité

Prix Enternext de l'introduction en bourse de l'année :  
2013 avec MND et 2014 avec Serge Ferrari

**LAMY LEXEL Avocats Associés**

91, cours Lafayette – 69006 Lyon  
04 72 74 53 00  
25 rue de Choiseul – 75002 Paris  
01 55 27 24 00

**Contact Presse**

Cécilia JANNODET  
[cjannodet@lamy-lexel.com](mailto:cjannodet@lamy-lexel.com)  
04 72 74 53 06